

BOISSY INFOS

La lettre d'information n° 23

Octobre 2016



AGENDA

Lundi 10 octobre

R.A.M. (Relais d'Assistante Maternelles)

Dimanche 23 octobre

Sortie Cabaret

DÉPÔT DE PAIN

A partir du 3 octobre 2016 un nouveau boulanger fournira le dépôt de pain au presbytère.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'arriver sur la commune, les services de la Mairie sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître.



INONDATIONS

Suite aux inondations de mai dernier, si vous rencontrez des difficultés dans l'indemnisation des dégâts causés par cet événement, nous vous informons que les assurances ont désigné Mme Corinne BECART (cbecart@gmf.fr : 06 85 54 01 48 ou 01 55 84 21 63) comme votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à vous rapprocher d'elle.

SORTIE CABARET

Rendez-vous pour les personnes inscrites à 11 h 00 sur la place de l'église.

EGLISE

La municipalité souhaite constituer une équipe pour l'entretien de l'église de Boissy-le-Sec, veuillez prendre contact avec Monsieur Patrice KOPACZ ou à la mairie au 01.64.95.70.35.

SEMAINE BLEUE

La Semaine Bleue s'inscrira dans le prolongement de la journée internationale des personnes âgées. L'édition 2016 de la Semaine Bleue se déroulera donc du 3 au 9 octobre.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu.

Autres Infos

ECLAIRAGE PUBLIC

Vous souhaitez signaler un problème d'éclairage public dans votre rue. Merci de bien vouloir contacter la mairie au 01.64.95.70.35. Votre demande sera automatiquement transmise au prestataire.

INTERDICTION DE BRÛLAGE

Il est rappelé que le brûlage de tout déchet y compris les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

SEDRE

Jours de ramassage des déchets ménagers:

Merci de sortir vos containers la veille

Ordures ménagères : Mardi matin
Emballages/Journaux : Jeudi matin
magazines

Besoin d'un renseignement au sujet de votre facture ou de votre bac :

Contactez le Service Clients
0805 290 042 (N° vert, appel gratuit)

Au sujet des collectes contactez le
SEDRE 01 64 94 56 21

Déchetterie SIREDOM : Étampes

ZI d'Étampes, 15-17, Rue de la Butte de Corbières 91150 ETAMPES
08 99 36 27 67 (3€/appel)

HIVER (DU 15/10 AU 31/03)

Du lundi au samedi 9h00-12h00 et
13h00-17h00

Le dimanche 9h00-12h00

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Merci de bien vouloir respecter ces 2 consignes pour le bien-être de tous :



Attention aux déjections canines. Propriétaires de nos amis à 4 pattes, respectez les lieux de promenade. La divagation des animaux domestiques est interdite. Veuillez tenir votre chien en laisse.

RAPPEL ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Il est rappelé que chacun est tenu d'entretenir les trottoirs au devant de sa propriété. Il vous appartient donc de les nettoyer et de les désherber.



LES BOUCHONS D'AMOUR

Vous pouvez déposer vos bouchons aux heures d'ouverture de la Mairie, dans la borne prévue à l'accueil.

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Il est rappelé que les établissements recevant du public (commerçants, artisans) doivent établir leur Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée). Il est encore possible, pour les intéressés qui ne l'auraient pas fait, d'établir ce document avant d'être sanctionnés. N'hésitez pas à contacter la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne pour plus de précisions.

SERVICE URBANISME

Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous les mardis de 14H à 19H. Il vous appartient de contacter le service au 01 64 95 70 35 pour obtenir un rendez-vous. Toute demande d'information en matière d'urbanisme ne devra se faire qu'en contactant ce service au numéro ci-dessus et ce, aux heures d'ouverture de la Mairie.

Autres Infos suite ...

RECENSEMENT CITOYEN

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures.

Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche.

PERMANENCE C.C.A.S

Les familles rencontrant des difficultés peuvent prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie (01 64 95 70 35) ou par message à l'adresse : ccas@boissylesec.fr

Maison Départementale des Solidarités Etampes

En cas de difficultés vous pouvez joindre les équipes de la Maison Départementale des Solidarités.

NAVETTE GRATUITE SAMEDI

Le service de transport vers ETAMPES n'est plus assuré. Une étude est actuellement en cours pour conserver cette prestation. Nous vous tiendrons informés dans les prochains BOISSY INFOS.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La révision des listes électorales est ouverte à ceux et celles qui ont acquis, depuis la dernière révision des listes électorales, l'aptitude à figurer sur ces listes et qui possèdent dans la commune leur domicile légal ou une résidence prescrite par la loi. Si tel est votre cas, pour pouvoir voter à Boissy-le-Sec, vous devez vous faire inscrire en Mairie jusqu'au 31 décembre, délai de rigueur avec : - Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport). - Justificatif de l'attache avec Boissy-le-Sec (quittance EDF, ou de téléphone...). Les ressortissants de l'Union Européenne sont également admis à pouvoir être inscrits sur les listes électorales munis de leur titre de séjour et du justificatif de l'attache avec Boissy-le-Sec. L'année 2017 sera propice en matière électorale notamment par l'organisation des présidentielles et des législatives. N'oubliez pas de vous inscrire.

LES CHANTIERS "BRISFER"

Si vous avez entre 16 et 25 ans



Participez sur votre commune à une action en faveur de l'environnement avec le SIREDOM

+ d'infos

UN CHANTIER « BRISFER » À BOISSY LE SEC

La Mairie de Boissy le Sec recrute des jeunes de 16 à 25 ans pour participer du 19 au 23 décembre 2016 à un CHANTIER BRISFER (chantier de nettoyage environnemental), encadré par des agents du SIREDOM, avec une gratification en chèques cadeaux multi-enseignes de 230 €. Renseignements auprès de Sophie DARCEL au 06.85.45.10.41 et dossier d'inscription à retirer en Mairie.

OCTOBRE ROSE

Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri dans plus de 90 % des cas mais aussi être soigné par des traitements moins agressifs entraînant moins de séquelles. Le dépistage organisé du cancer du sein permet de prévenir cette maladie qui touche 1 femme sur 8.

Pourtant, **près de la moitié des Essonniennes** ne se fait toujours pas dépister ou pas régulièrement. C'est pourquoi la CPAM de l'Essonne participe aux côtés de l'ADMC91 (Centre de coordination des dépistages du cancer sur le département) à la onzième campagne d'octobre rose, pour inciter les femmes à réaliser une mammographie.

161 000 Essonniennes sont concernées. Toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans sont invitées, tous les 2 ans, à réaliser gratuitement une mammographie de dépistage, accompagnée d'un examen clinique pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Fiable et de qualité, ce dispositif prévoit une double lecture de la mammographie par deux radiologues. En 2014, **34 664 dépistages** organisés ont été réalisés.

Alors, n'hésitez pas, faites-vous dépister. Si vous n'avez pas de bon de prise en charge contactez l'ADMC91 au 01 64 90 52 12.

Autres Infos suite et fin

DEPOT DE PAIN

De 09H00 à 10H au presbytère
Du lundi au vendredi
Dépôt de pain ouvert à tous
sur commande la veille 06.49.42.52.70

MAX PIZZA / BOISSY LE SEC

06.45.12.46.37
de 17h30 à 21h

Mardi/Jeudi: Place de l'Eglise
Samedi: Le Rotoir



Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne

Tél. : 01.69.92.68.00
www.etampois-sudessonne.fr

Un mariage ? Un anniversaire ?
Une fête de famille ? Autre événement ?
La commune loue la salle polyvalente aux
Boissyens et aux extérieurs.
Tarifs sur demande.



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

PERMANENCES ELUS

Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous

PERMANENCES URBANISME

Accueil du public le **Mardi de 14H à 19 H**, pour obtenir un rendez-vous, contactez la
Mairie au 01.64.95.70.35 ou par mail : mairie@boissylesec.fr

FERMETURE

L'agence postale communale sera fermée
du lundi 17 octobre au samedi 22 octobre 2016 inclus.

Ouverture de la Mairie

Lundi de 14H à 17H
Mardi de 14H à 19H
Mercredi Fermé
Jeudi de 14H à 17H
Vendredi de 14H à 17H

Tél : 01 64 95 70 35
Fax : 01 69 58 77 75
Email : mairie@boissylesec.fr

BOISSY INFOS,
Lettre d'informations municipales
de Boissy le Sec
Allée Gérard Dubrulle
91870 Boissy le Sec
Chargée de la publication:
Mairie de Boissy le Sec

Ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi de 9H à 12H
Mardi de 9H à 12H
Mercredi et Jeudi Fermé
Vendredi de 9H à 12H
Samedi de 10H à 12H

Tél : 01 64 95 73 56